



Les Amis d'Annai Velanganni Orphanage

A.A.V.O

Parrainages d'enfants en Inde

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Samedi 28 Mai 2016

Etaient présents : Yves BENOIT, Joseph DUBOEUF, Michèle DUBOEUF, Marie FELTRIN, Remi FLASSAYER, Adeline LYONNET, Yves LOUAGE, Micheline REZZE.
Absentes excusées : Périne ASTICH-BARRE, Arlette WOJCIECHOWSKI.

1- Cooptation de deux nouveaux membres :

Le Conseil d'Administration décide de coopter deux nouveaux membres : Adeline Lyonnet et Rémy Flassayer. Le Président leur souhaite la bienvenue. Adeline et Rémi ont fait chacun de fréquents séjours à l'orphelinat de Pondicherry. Leur connaissance de cette maison sera précieuse pour le travail du Conseil. Le Président rappelle que chaque membre peut exprimer librement son point de vue sur les questions débattues. En revanche, chaque membre doit être solidaire des décisions prises collectivement. Conformément aux statuts, la cooptation sera soumise au vote de la prochaine Assemblée Générale.

2- Compte rendu du récent séjour en Inde de Joseph et Michèle Duboeuf, Marie Feltrin, Adaline Lyonnet, Rémi Flassayer et d'Yves Louage.

Dans un large tour de table, chacun exprime son témoignage après son passage cet hiver à Pondicherry. Tout en soulignant le travail fourni par Devi et toute son équipe pour continuer à améliorer le fonctionnement et la gestion de l'orphelinat, il ressort des témoignages un certain nombre de remarques et de suggestions relatives aux questions du suivi scolaire et des orientations professionnelles des enfants. Il est convenu que tous ces points seront consignés dans une note annexe qui sera adressée dès que possible à Devi et au Comité Indien. Ces éléments devraient faire l'objet d'une réflexion conjointe des deux Conseils d'Administration et surtout de thèmes d'une rencontre à organiser l'hiver prochain entre les deux équipes.

3- Point sur les parrainages extérieurs/bourses d'études

Lors de son séjour à Pondicherry, Marie Feltrin a visité toutes les familles accompagnées dans le cadre des parrainages extérieurs/bourses d'études. En raison de l'évolution de la situation de certaines familles au fil du temps, des situations ne semblent plus correspondre à des critères prioritaires pour une prise en charge et une aide. De ce fait, quelques aides ont été stoppées.

En dépit de notre souhait, ce secteur ne se développe pas. Il semble que l'équipe n'est pas suffisamment formée pour mener de véritables enquêtes sociale dans un contexte difficile et pour faire le suivi effectif des enfants dans le milieu familial et scolaire. Par ailleurs, Dévi étant surchargée de travail ne peut pas faire de ce projet une priorité.

Il est convenu de renoncer momentanément à développer cette activité à partir de l'orphelinat. Pourtant des besoins importants existent et il nous faut prendre le temps d'une réflexion à ce sujet. Une hypothèse à creuser serait de créer une structure autonome, dotée des moyens nécessaires. Elle travaillerait en lien avec PAVO.

Siège : 124 Boulevard Auguste Blanqui – 75013 PARIS

Site web : www.aavo.fr

Email : secretariat@aavo.fr

Téléphone : 06.07.54.53.53

4- Prise en charge des dépenses de santé – Hypothèse d'une assurance santé pour les enfants

Plusieurs hospitalisations lourdes d'enfants ces derniers temps ont entraîné des frais importants pour l'orphelinat. Par ailleurs, les gratuités de soins (que nous pouvions obtenir dans le passé) sont de plus en plus rares. Cette tendance risque fort de s'accroître. Yves Louage a pris contact avec une société sur Chennai pour faire une simulation. De cette première étude, il ressort qu'une assurance couvrant l'ensemble des enfants, selon l'étendue des garanties, coûterait entre 124 000 et 250 000 Roupies par an. (entre 1800 et 3500 Euros par an).

Cela représente un budget important à mettre en rapport avec les perspectives et les risques encourus.

Il est décidé de prendre un temps de réflexion et d'en discuter avec l'équipe de Pondicherry.

5- Comptabilité générale et analytique de l'orphelinat (exercices 2015 et 2016). Voir le document joint.

Nous avons reçu de Pondicherry la clôture des comptes 2015/2016. Le document envoyé à tous reprend les comptes de l'année précédente (2014/2015). Le montant général est en baisse d'environ 10 %, mais dans le détail des postes les baisses les plus importantes sont aux postes des achats de matériel et équipements (-46%) et de l'entretien et réparations (-60%).

Le nouvel outil mis en place permet une meilleure lecture du fonctionnement de l'orphelinat.

L'étape suivante devra être de mettre en place un budget prévisionnel fiable et une gestion prévisionnelle de la trésorerie. Ce sera l'objectif de travail de cette année.

6 – Ouverture d'un nouveau compte bancaire

Le Conseil d'administration décide de l'ouverture d'un compte bancaire au Crédit Industriel et Commercial, agence Opéra-Bourse, 28 Avenue de l'Opéra, 75002 PARIS. Il charge le président Yves LOUAGE d'effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce but.

Il délègue la signature sur ce compte à Yves LOUAGE, président, et à Micheline REZZE, Trésorière. Il leur donne la capacité d'effectuer toutes les démarches dans l'intérêt de l'association et d'agir ensemble ou séparément.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures.